

ou pour le démasquer, ou pour nous mettre en garde contre ses embûches, ou pour combattre son œuvre néfaste? Ici comme ailleurs, il n'est permis à personne de rester étranger à la lutte contre la franc-maçonnerie. C'est l'ennemi commun et le plus dangereux. Tous le doivent combattre au moins avec l'arme de la prière. Appuyés sur *la parole du Vicaire de JÉSUS-CHRIST et sur le témoignage éclatant des faits*, nous devons être tous dans l'entière persuasion que *la franc-maçonnerie constitue pour nous, au point de vue religieux et social, le plus grand des dangers et le plus redoutable.*

Si nous ne mentionnons que la franc-maçonnerie, c'est que dans son action se résume celle de toutes les autres associations ténébreuses, qui sont ou ses filles ou ses servantes. Ainsi le déclarait Léon XIII dans son Encyclique "*Humanum genus*" contre la franc-maçonnerie :

"Il existe dans le monde un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent les unes des autres pour le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles par l'analogie du but et des principes essentiels. En fait, elles sont identiques à la franc-maçonnerie, qui est pour toutes les autres comme le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent. Et, bien qu'à présent, elles aient l'apparence de ne pas aimer à demeurer cachées, bien qu'elles tiennent des réunions en plein jour et sous les yeux de tous ; bien qu'elles publient leurs journaux ; toutefois, si l'on va au fond des choses, on peut voir qu'elles appartiennent à la famille des sociétés clandestines et qu'elles en gardent les allures. Il y a en effet chez elles, des espèces de mystères que leur constitution interdit avec le plus grand soin de divulguer, non seulement aux personnes du dehors, mais même à bon nombre de leurs adeptes."

## II

Un peu plus haut, le Saint-Père avait dit :

"A notre époque les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la société des *Franco-maçons*.

Aussi Léon XIII déclare-t-il que dès le commencement